

PUBLICATION DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Juillet 2012



Portrait agricole du projet de SCoT de l'Autunois-Morvan

Le territoire d'études de l'Autunois-Morvan se situe au nord du département de la Saône-et-Loire. Il correspond au projet de SCoT de l'Autunois-Morvan, dont le périmètre a été arrêté le 30 avril 2012¹. Il regroupe ainsi 61 communes et couvre une superficie de 146 000 ha (17% du département). Il compte 44 300 habitants², soit seulement 30 habitants au km². C'est un territoire en décroissance démographique (perte de 4% de ses habitants entre 1999 et 2009 quand la Saône-et-Loire en a gagné 1,8%).

Les données sources utilisées dans la présente publication sont pour l'essentiel issues du fichier des déclarants PAC 2011 en Saône-et-Loire, avec les biais que cela implique (sous-évaluation de la représentativité de certaines productions spécialisées). Les résultats communaux du recensement agricole 2010 ont également été exploités.

Le territoire de l'Autunois-Morvan se caractérise par des exploitations dont le nombre diminue moins vite que la tendance départementale et par des exploitants plus jeunes. Les exploitations locales sont dans leur grande majorité orientées vers l'élevage de bovins allaitants.

1- Données générales

La moitié des exploitations entretient plus de 110 ha

En 2011, 726 déclarants PAC disposent du siège de leur exploitation au sein du territoire d'études, ce qui représente 13,2% du total des déclarants du département (5 525).

La SAU³ moyenne de l'ensemble des exploitations du territoire de l'Autunois-Morvan est supérieure à la moyenne départementale (109 ha contre 92).

Les exploitations professionnelles⁴ sont également plus grandes en Autunois-Morvan (121 ha contre 107 ha pour la Saône-et-Loire). 639 exploitations mettent en valeur plus de 20 ha de SAU et 64 exploitations détiennent plus de 200 ha de SAU.

Les exploitations secondaires⁴ sont moins représentées en Autunois-Morvan qu'à l'échelon départemental ; seulement 11,5% des exploitations contre 16% pour toute la Saône-et-Loire. 84 exploitations sont considérées comme 'secondaires' sur le territoire.



1) : les communes isolées limitrophes du territoire (Change, Créot et Épertully) ne sont donc pas incluses dans le périmètre d'études

2) : INSEE - population municipale 2009

3) SAU : Surface Agricole Utilisée

4) exploitations professionnelles et secondaires : voir la définition en page 4

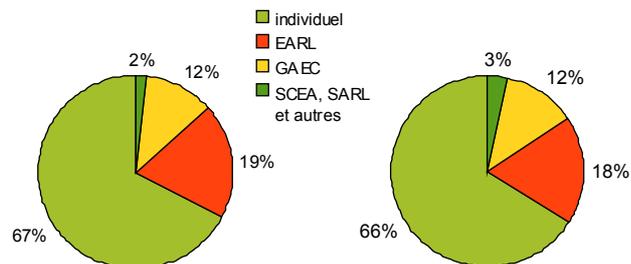
2 - La représentativité des formes sociétaires est conforme à la tendance départementale

67 % des déclarants PAC de l'Autunois-Morvan exploitent en nom propre, pourcentage similaire à la situation départementale (66 %).

Au total, on dénombre sur le territoire d'études :

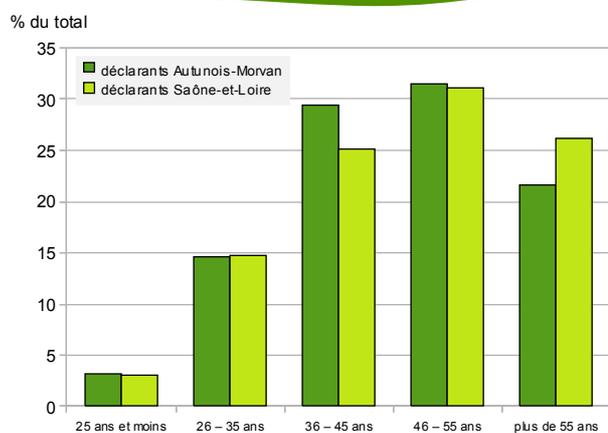
- 488 exploitations individuelles,
- 141 EARL,
- 84 GAEC,
- 13 autres formes sociétaires (SCEA, SA, SARL ...).

Si l'on considère uniquement les exploitations professionnelles, le pourcentage de déclarants en nom propre tombe à 64 %.



▲ Fig. 1 : Statut juridique des exploitations de l'Autunois-Morvan (à gauche) et de Saône-et-Loire (à droite) ensemble des exploitations

3 - La reprise des exploitations constitue un enjeu moins primordial à court terme que sur d'autres territoires



▲ Fig. 2 : répartition des déclarants PAC 2011 de l'Autunois-Morvan et de Saône-et-Loire par classe d'âge

L'âge moyen¹ des déclarants PAC de l'Autunois-Morvan est de 46 ans et 7 mois². Il est inférieur à l'âge moyen de l'ensemble des déclarants PAC de Saône-et-Loire (47 ans et 8 mois).

Seulement 21,5 % des exploitants du territoire d'études sont âgés de plus de 55 ans, alors qu'au niveau départemental cette classe représente 26 % des chefs d'exploitations. En Autunois-Morvan, la question de la reprise des exploitations n'apparaît pas aussi prégnante à court terme qu'elle peut l'être pour d'autres territoires du département, en Bresse bourguignonne notamment.

En ne prenant en compte que les exploitations professionnelles, la classe des plus de 55 ans ne représente 'plus' que 17,1 % des déclarants PAC 2011.

Pour autant, pour la moitié des exploitations l'un des chefs d'exploitation est né avant 1960. Et pour la moitié de ces exploitations exactement, on ne sait pas qui reprendra l'activité à la retraite de l'exploitant concerné. Dans 15 % des cas, l'exploitation devrait disparaître (source RA 2010).

4 - Les exploitations de l'Autunois-Morvan se sont davantage maintenues

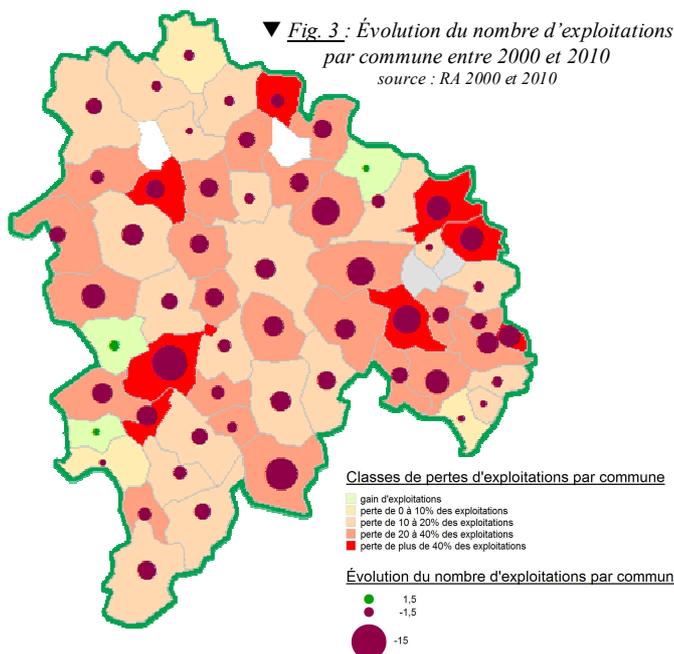
Le territoire compte 880 exploitations en 2010³. Depuis 2000, 260 exploitations ont disparu. Les exploitations de l'Autunois-Morvan ont mieux résisté que la tendance départementale (-23 % sur le territoire alors que la perte pour la Saône-et-Loire atteint 28 %).

La SAU des exploitations couvre 78 700 ha en 2010. Elle recule de 1,4 % en 10 ans (-1 100 ha), et reflète ainsi exactement la tendance départementale sur la période (-1,4 %).

La perte moyenne d'exploitations par commune au cours des 10 dernières années est de 4,4 sur le territoire (5,3 pour la Saône-et-Loire). Étang-sur-Arroux et Charmoy sont les communes les plus impactées : elles ont perdu respectivement 15 et 13 exploitations. A l'inverse, la Comelle a gagné deux exploitations.

En moyenne, le pourcentage de perte d'exploitations par commune s'élève à 23 % sur la zone d'études. Il atteint ou dépasse 50 % pour quatre communes : Épinac, Saint-Nizier-sur-Arroux, la Celle-en-Morvan et Saint-Émiland.

La couronne de communes périphériques d'Autun a été affectée par une perte importante d'exploitations en pourcentage, de même que la partie est du territoire.



1) âge du plus jeune exploitant en cas de forme sociétaire

2) âge au 01/01/2012

3) données RA 2000 et 2010 - les données concernant les communes de Collonge-la-Madeleine et Tintry ne sont pas connues (application du secret statistique)

5 - Étude de la typologie des exploitations

► Les ateliers bovins allaitants prédominent au sein du territoire



▲ Fig. 4 : Typologie dominante des déclarants PAC 2011 de l'Autunois-Morvan (à gauche) et de Saône-et-Loire (à droite)
Méthodologie DDT 71 - 2010 - avec CER 71

L'étude de la typologie dominante des exploitations du territoire de l'Autunois-Morvan (fig. 4) révèle une distribution assez différente de la situation départementale. Elle est visible surtout à travers la sur-représentation des ateliers bovins allaitants en Autunois-Morvan alors qu'à l'inverse, les exploitations de grandes cultures et laitières sont moins présentes sur le territoire qu'au plan départemental. Les exploitations qualifiées de secondaires dans la méthodologie DDT sont également moins représentées en Autunois-Morvan. On peut noter que très souvent l'atelier bovins allaitants est complété par un atelier ovin dans les fermes.

Au sein des exploitations professionnelles, le pourcentage d'exploitations en bovins allaitants grimpe à 89 % du total, contre 64 % au plan départemental.

► Parmi les productions spécialisées, le nombre d'exploitations horticoles a augmenté alors que les élevages hors-sol ont subi une forte érosion

L'analyse des données du recensement agricole 2010 concernant l'orientation technico-économique des exploitations¹ (fig. 5) conduit aux mêmes constats. Elle permet également d'obtenir des informations pour certaines productions spécialisées, très sous évaluées dans le fichier des déclarants PAC.

Plus des deux tiers des exploitations du territoire se classent dans l'OTEX 'exploitations bovines allaitantes spécialisées' (proportion identique à celle du recensement de 2000).

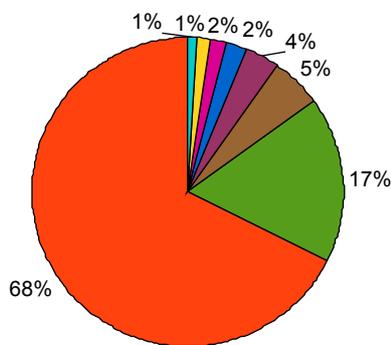
La seconde OTEX la plus représentée est 'ovins, caprins et autres herbivores' qui représente 17,5 % des exploitations (contre seulement 16 % en 2000).

En 2010, 18 exploitations sont classées dans l'OTEX 'exploitations spécialisées en horticulture maraîchage', pour une SAU de 106 ha. Le nombre d'exploitations horticoles spécialisées a augmenté ; elles sont passées de 7 en 2000 à 15 en 2010.

L'OTEX 'exploitations porcines, avicoles et autres productions hors-sol' a perdu du terrain et ne représente plus que 15 exploitations en 2010 (-50 % / 2000).

L'OTEX viticulture représente 31 exploitations en 2010 (-31 % / 2000), pour une SAU de 414 ha.

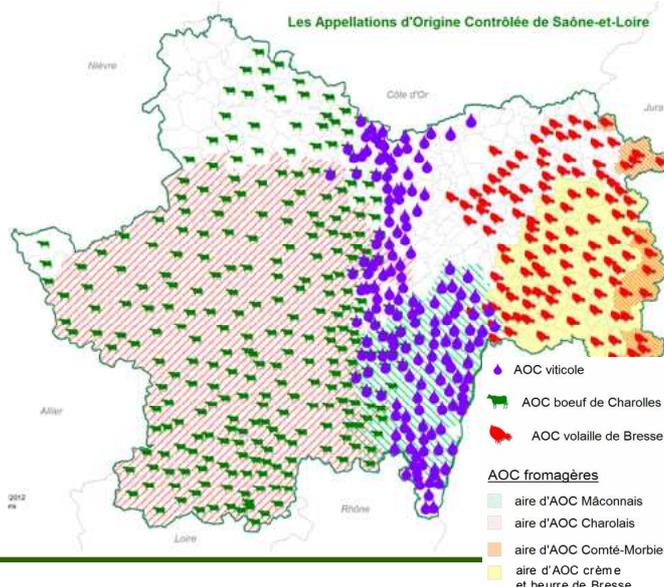
On constate également qu'aucune exploitation classée dans l'OTEX bovins lait n'a disparu entre 2000 et 2010 : elles sont toujours au nombre de huit.



▲ Fig. 5 : Répartition des exploitations de l'Autunois-Morvan par OTEX
Agreste - RA 2010 - ensemble des exploitations

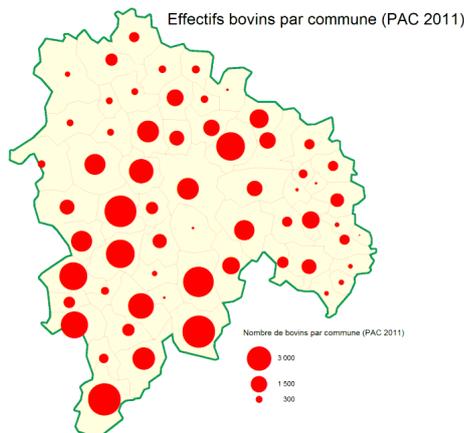


On note la présence de deux AOC sur le territoire d'études : Bœuf de Charolles et fromage Charolais (voir carte ci-contre), qui pourront sans doute contribuer dans le futur au maintien d'exploitations bovines allaitantes et caprines en Autunois-Morvan.



1) Une exploitation est spécialisée dans une orientation technico-économique (OTEX) si la PBS (production brute standard) de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total (INSEE).

6 - Étude des cheptels et des productions végétales¹



▲ Fig. 5 : Effectifs bovins par commune
(Données PAC 2011)

► La STH² occupe les trois quarts de la SAU

Les exploitants de l'Autunois-Morvan mettent collectivement en valeur une SAU de 78 700 ha, soit 15,6 % du total départemental. Ils entretiennent 6 800 ha de grandes cultures³ et disposent d'une STH de 58 100 ha (soit 74 % de la SAU alors que ce taux représente par exemple à peine 34 % de la SAU en Bresse bourguignonne, et 63 % au plan départemental).

► Un cheptel de 110 000 bovins

Les 615 exploitations du territoire disposant d'au moins un bovin en détient ensemble 108 000 (17 % du troupeau départemental), pour un troupeau moyen de 175 animaux. 460 exploitations comptent 100 bovins ou plus. Un peu moins de mille vaches laitières sont présentes sur le territoire (4 % de l'effectif Saône-et-Loire), contre près de 49 000 vaches allaitantes. Le territoire compte 28 000 ovins (23 % du cheptel départemental) pour 183 déclarants PAC disposant d'au moins un ovin et 44 déclarants disposant de 200 ovins ou plus. 3 600 caprins sont présents sur le territoire (9 % du total départemental).

L'observation de la répartition des effectifs bovins par commune (fig. 5)

révèle une distribution globalement homogène avec cependant une concentration plus importante du cheptel au centre et surtout au sud du territoire.

► Forte hausse des effectifs de poulets de chair

Les résultats du RA 2010 permettent d'apporter des éléments pour les productions spécialisées non déclarées à la PAC. Ils révèlent notamment la très forte érosion du nombre d'exploitations disposant de porcins ou volailles ;

24 exploitations disposent d'au moins un porc en 2010 (-80 % / 2000), pour un effectif total de 5 900 porcins.

44 exploitations comptent des poulets de chair (-86 % / 2000), pour un total de 66 000 têtes.

A noter : alors que le nombre de porcins a reculé (-13 % / 2000) le cheptel de poulets de chair a crû de 40 000 têtes depuis 2000 (+158 %).

► L'agriculture biologique faiblement représentée

En 2010, 25 exploitations sont en agriculture biologique et/ou en conversion sur les communes du territoire (2,9 % du total des exploitations de l'Autunois-Morvan). C'est même deux de moins qu'en 2000. Ce ratio est supérieur à la référence départementale (2,4% du total des exploitations en bio en 2010), mais nettement inférieur à la proportion régionale (3,8 %) ainsi qu'à la situation française (3,4 %).



1) données PAC 2011, complétées pour certaines productions spécialisées par les résultats du RA 2010

2) STH : surface toujours en herbe : prairies permanentes + prairies temporaires de plus de 5 ans

3) grandes cultures : céréales + oléagineux + protéagineux

Précisions méthodologiques

Dans la présente étude, on appelle 'exploitations de l'Autunois-Morvan' les exploitations ayant leur siège dans le périmètre d'études.

La méthodologie DDT qualifie d' 'exploitations professionnelles' celles disposant de plus de 20 ha de SAU et occupant plus de 0,3 UTA (unité de travail annuel). Les exploitations ne remplissant pas ces critères sont appelées 'exploitations secondaires'.

La méthodologie de classification des exploitations par typologie (paragraphe 5) a été établie à partir des temps de travaux par atelier sur l'exploitation, et non des résultats économiques par atelier (dont la DDT ne dispose pas, et que nous avons estimés moins pertinents). Des équivalences en temps de travaux (basées soit sur les effectifs soit sur les surfaces) ont donc été établies pour toutes les productions à partir des données du CER (Fermoscopie) pour les exploitations spécialisées. Les données ont été retravaillées et adaptées pour être applicables à toutes les exploitations non spécialisées. Pour chaque exploitation, un atelier dominant (et un seul) a été déterminé. L'atelier dominant est donc celui qui occasionne les temps de travaux les plus importants.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE SAÔNE-ET-LOIRE

Mission « Connaissance des territoires et prospective »

37 Bd Henri Dunant - CS 80140 – 71040 MACON CEDEX

Tél 03-85-21-28-00 - Fax 03-85-38-01-55 - Mél : ddt-directeur@saone-et-loire.gouv.fr

Internet : <http://www.saone-et-loire.gouv.fr/>

■ Directeur de la publication : Christian DUSSARRAT ■ Impression : DDT71 ■ ©DDT 2012